

Décision 23-DCC-57 du 21 mars 2023

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Le Chamois par le groupe Gifi

Posted on: 21 mars 2023 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe Gifi

Dispositif(s)

Autorisation avec remèdes

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Le Chamois

Suivi des remèdes

- Coordonnées du mandataire :
AMJD Consultants - MM. André Marie et Jean Dulac
Email : andre.marie94000@gmail.com

Lire

Le texte intégral

826.03 Ko

L'agrément de repreneurs

194.72 Ko

Les engagements

309.34 Ko

L'agrément de mandataire

213.04 Ko

Le communiqué de presse